

MAIRIE D'ANGEAC-CHAMPAGNE
850, Rue des Distilleries

16130 ANGEAC-CHAMPAGNE

Tél. : 05.45.83.74.42

Fax : 05.45.83.64.19

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09
NOVEMBRE 2015**

Sur convocation du 02 novembre 2015, le Conseil Municipal s'est réuni :

Présents : Messieurs Pascal BRUNETEAU, Gérard CHEVOLLEAU, Ludovic DAVIAUD
Gérard FAURIE, Monsieur, Michel JASMIN, Laurent NERFIE, Henri PERIER
Mesdames Lydie BLANC, Nathalie CALVEZ, Maryse DOUBLET, Eliane GASNIERE,
Alexandra NADAUD,

Excusés : Jean-Philippe GRAMAIN Madame, Carole VANDEVOORDE-SAUNIER (donne
pouvoir à Lydie BLANC),

Début de la Séance : 18 H 30.

Nommé secrétaire de Séance : Madame Eliane GASNIERE

1. VOTE DU REGIME INDEMNITAIRE ANNEE 2015

Ouvrant droit à l'IAT 2015 : Monsieur Ludovic BLANCHARD, Mademoiselle Déborah
DROUIN, Monsieur Christophe DELALE, Mademoiselle Armelle HERAUD et
Mademoiselle Cécile MASSEPETIOT.

Trois employés à temps plein ouvrent droit sur la totalité, calculée suivant un coefficient
individuel, deux autres ouvrent droit suivant un montant proratisé calculé suivant un
coefficient individuel.

Le Conseil Municipal à l'unanimité adopte une enveloppe globale de 4487 euros au titre de
l'année 2015 pour le régime indemnitaire IAT.

**2. DONNER AUTORISATION AU MAIRE POUR SIGNER LA CONVENTION
RELATIVE A L'AMENAGEMENT ET A L'ENTRETIEN D'EQUIPEMENTS DE
VOIRIE SUR LE DOMAINE PUBLIC**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention relative à
l'aménagement et à l'entretien d'équipements de voirie sur le domaine public départemental.

3. DONNER AUTORISATION AU MAIRE POUR CONTACTER LE CABINET D'ARCHITECTES NIGUES A NIORT POUR L'ETUDE ET LE CHIFFRAGE DE LA REALISATION EVENTUELLE D'UNE TRANCHE DE RESTAURATION DE TRAVAUX INTERIEUR A L'EGLISE COMMUNALE

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à prendre contact avec le cabinet NIGUES à Niort pour l'étude et le chiffrage de la réalisation éventuelle d'une tranche de restauration du cœur et des transepts à l'Eglise communale.

4. VALIDATION DE DEVIS ELAGAGE ET PLANTATION DE LA SARL SAVARIAU

Monsieur le Maire présente un devis de la SARL SAVARIAU pour l'élagage des abords de la mairie, de l'Eglise et du cimetière d'un montant de 1246,64 euros HT et un devis la plantation d'arbustes à Roissac d'un montant de 441,54 euros HT. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces deux devis.

5. VOTE DES TAXES D'AMENAGEMENT (RECONDUCTION DE L'EXISTANT)

Monsieur le Maire rappelle que conformément à la réglementation en vigueur, les taxes d'aménagement avaient été votées en 2011 et 2012. Monsieur le Maire propose de reconduire ces mêmes taux soit 2,5% sur l'ensemble du territoire et 4% sur un secteur délimité concernant les parcelles B 369 - 570 - 571 - 384 - 584 - 536 - 371. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité des taux.

6. DECISIONS MODIFICATIVES

DESIGNATION	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits
INVESTISSEMENT		
D 202-041 : Frais liés à la réalisation de documents d'urbanisme	0.00 €	1 935,87 €
R 2033-041 : Frais d'insertion	0.00 €	851,04 €
R2031-041 : Frais d'études	0.00 €	1 084,83 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0.00 €	1 935,87 €

DESIGNATION	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits
INVESTISSEMENT		
D 2151-041 : Réseaux de voirie	0.00 €	1 156,29 €
R 2033-041 : Frais d'insertion	0.00 €	797,49 €
R2031-041 : Frais d'études	0.00 €	358,80 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0.00 €	1 156,29 €

7. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire a procédé au tableau des permanences concernant les élections régionales des 06 et 13 décembre 2015.
- Monsieur le Maire rappelle que la réglementation a fait obligation aux collectivités de s'engager dans une mise en concurrence pour l'achat de gaz et d'électricité. Le Conseil Municipal avait émis le souhait de confier l'étude de groupement de commande au SDEG 16. La procédure s'est achevée le 09 octobre par l'attribution des marchés à ENI (gaz) pour une durée de 24 mois avec un prix ferme qui entraînera une baisse de 15 % et à ENGIE (électricité) pour une baisse tarifaire de consommation d'environ 20%. La commune devrait recevoir prochainement les contrats.
- Monsieur le Maire informe que le Directeur Général des Services de la Communauté de Communes a remis sa démission effective depuis le 20 octobre 2015.
- La Communauté de Communes de Grande Champagne va mettre en place un circuit dédié aux handicapés, d'une longueur d'1 km au site des Trois Pierres. Ce circuit sera à la charge de la CDC, et pourrait être agréé en 2016.
- Monsieur le Maire informe que le Communauté de Communes de Grande Champagne a lancé un appel d'offre pour la réalisation d'une étude pour l'implantation d'une base de loisirs sur le site des Trois Pierres, l'ouverture des plis aura lieu le 24 novembre 2015.
- Monsieur le Maire informe qu'il s'est inquiété d'une éventuelle disparition des SIVOS, il informe avoir reçu une réponse rassurante de la Préfecture rendant peu probable cette éventualité, la Communauté de Communes de Grande Champagne et Grand Cognac n'étant eux aussi pas favorable à cette prise de compétence.
- Monsieur le Maire informe sa déception suite au dernier conseil d'école devant le manque d'unité et la division semblant avoir cours actuellement au sein de l'APE et regrette la position d'un enseignant indiquant qu'il n'aura pas de temps à consacrer à l'organisation de la fête des écoles. A un moment où les effectifs peuvent laisser présager une suppression de classe, il serait souhaitable que tous les interlocuteurs aient le même discours pour la défense de l'école communale.

Clôture de la Séance : 20 H 00.

L'ordre du jour étant épuisé, ont signé au registre les membres présents.